Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
ID : 059-200093201-20250318-lmc100000117001-AR
Acte certifié exécutoire
Envoi préfecture le 19/03/2025
Retour préfecture le 19/03/2025
Publié le 20/03/2025

25-A-0066

Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille

DELEGATION DE SIGNATURE - RESPONSABLES DE SERVICE - MODALITES D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n° 22-C-0068 du Conseil en date du 29 avril 2022, modifiée par les délibérations n° 23-C-0114 du 30 juin 2023, n° 24-C-0055 du 19 avril 2024 et n° 24-C-0390 du 20 décembre 2024, portant délégation des attributions du Conseil au Président et autorisant leur délégation de signature aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0591 du 26 décembre 2024, modifié par les arrêtés n° 25-A-0003 du 10 janvier 2025 et n° 25-A-0040 du 18 février 2025, portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu l'arrêté n° 25-A-0067 du 18 mars 2025 portant délégation de signature aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 25-A-0068 du 18 mars 2025 portant délégation de fonctions aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu les notes de services successives portant modifications de l'organigramme des services, nominations et intérims ;

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité des services publics de la Métropole européenne de Lille et la bonne administration de l'établissement, notamment par une répartition adaptée des actes à signer entre les responsables de service ;

ARRÊTE

Article 1. Les arrêtés n° 24-A-0591 du 26 décembre 2024, n° 25-A-0003 du 10 janvier 2025 et n° 25-A-0040 du 18 février 2025 susvisés sont abrogés.

Arrêté

Du Président

Article 2. Délégation de signature des actes listés au présent article et à l'annexe n° 6 est accordée par ordre de priorité comme suit :

TITRE 1 : COMMANDE PUBLIQUE

Chapitre 1 :
Passation des marchés et des concessions d'aménagement aux risques de la MEL

- Aux Directeurs généraux adjoints ainsi qu'à leurs adjoints respectifs listés à l'annexe n° 1 du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne dans les limites de ses domaines d'intervention, pour les documents et pièces suivants :

    - Passation et exécution des marchés d'un montant initial inférieur à 90 000 € HT à l'exception des marchés de coopération entre pouvoirs adjudicateurs et des marchés de recherche et développement et dès lors que les crédits sont prévus au budget.
      En cas d'allotissement, les décisions s'apprécient tous lots confondus de la même consultation.
      Les décisions relatives à la passation et l'exécution impliquent l'autorisation de prendre les actes d'exécution en application de ces contrats et de procéder à leur règlement ;
    - Signature de bons de commande d'un montant supérieur à 100 000 € HT et inférieur ou égal à 200 000 € HT.

- Aux responsables de service listés à l'annexe n° 2 du présent arrêté pour les documents et pièces suivants :

    - Convocation de la commission d'appel d'offres ou du jury après une première réunion sans quorum ;
    - Information des candidats non retenus (stade des candidatures) ;
    - Communication des motifs de rejet des candidatures ;
    - Information des candidats non retenus (stade des offres) ;
    - Courrier de notification ;
    - Transmission en préfecture ;
    - Information du préfet de la date de notification du marché ;
    - Information des candidats de la déclaration d'infructuosité ;
    - Information des candidats de la déclaration sans suite ;
    - Communication des motifs de rejet des offres ;

- Tout document relatif aux refus de demandes d'accès aux documents administratifs liés à la procédure de passation ou aux pièces contractuelles ;
- Information des candidats non lauréats (concours) ;
- Information des lauréats non retenus (concours).

Chapitre 2 : Exécution des marchés

- Aux responsables de service listés à l'annexe n° 2 du présent arrêté pour les documents et pièces suivants :

  - Les reconductions et non-reconductions de marchés ;
  - L'envoi des avenants en préfecture ;
  - Les courriers de notification des avenants ;
  - Les courriers de notification des décisions de prolongations de délai ;
  - La convocation de la CAO après une première réunion sans quorum ;
  - Les certificats administratifs.

- Aux responsables de service listés à l'annexe n° 3 du présent arrêté pour les documents et pièces suivants :

  - Les certificats administratifs ;
  - Les courriers de mainlevée de caution et de garantie ;
  - Les courriers de notification d'actes de sous-traitance ;
  - Les courriers de notification de décomptes de pénalités ;
  - La délivrance de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité en cas de cession ou de nantissement des créances résultant des marchés ;
  - Tout document relatif aux demandes d'accès aux documents administratifs en matière d'exécution de marchés publics.

- Aux responsables de service listés à l'annexe n° 4 du présent arrêté pour les documents et pièces suivants :

  - Les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 100 000 € HT ;
  - Les ordres de service ;
  - Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant ;
  - Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés ;
  - Le décompte des pénalités de retard ;

- Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'œuvre interne ;
- Les ouvertures et les fermetures des compteurs ;
- Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries ;
- Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves ;
- Les décomptes généraux des marchés de travaux ;
- Les certifications pour service fait.

Chapitre 3 : Passation des concessions de services et de travaux et des concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire

- Au responsable de service indiqué à l'annexe n° 5 du présent arrêté pour les documents et pièces suivants :

  - Envoi du dossier de consultation des entreprises ;
  - Information des candidats non retenus (stade des candidatures) ;
  - Communication des motifs de rejet des candidatures ;
  - Courrier de notification ;
  - Information des candidats de la déclaration d'infructuosité ;
  - Information des candidats de la déclaration sans suite ;
  - Information des candidats non lauréats (stade des offres) ;
  - Communication des motifs de rejet des offres ;
  - Convocation de la commission de concession de service (article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales) ou de la commission de concession d'aménagement (article R. 300-9 du code de l'urbanisme) après une première réunion sans quorum ;
  - Transmission en préfecture ;
  - Tout document relatif aux refus de demandes d'accès aux demandes administratifs liés à la procédure de passation ou aux pièces contractuelles.

- Aux responsables des pôles "Réseaux, services, mobilité et transports", "Développement territorial et social" et "Développement économique et emploi" listés à l'annexe n° 5 bis du présent arrêté, dans la limite des attributions de leur direction, service ou unité fonctionnelle, pour les documents et pièces suivants :

  - Les procès-verbaux de remise de bien.

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117001-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté

Du Président

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

TITRE 2 : ACTES D'ADMISTRATION GÉNÉRALE

- Aux responsables de service pour les actes et documents d'administration générale tels que repris à l'annexe n° 6 du présent arrêté ;
- Aux Chefs de service, Directeurs, Directeurs généraux adjoints et Directeur général des services, et leurs adjoints respectifs, pour les ordres de mission des agents relevant de leur autorité hiérarchique respective.

Article 3. En cas d'absence ou d'empêchement des responsables de service listés aux annexes n° 1 à 6, délégation de signature est accordée à Mmes et MM. les Vice-Présidents ou Conseillers métropolitains délégués, chacun en ce qui le concerne, au regard de leurs délégations de fonctions, pour la signature des actes visés à l'article 2 du présent arrêté.

Article 4. En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM. les Vice-Présidents ou Conseillers métropolitains délégués :

- Pour tout acte ou document relevant des attributions du Conseil déléguées à M. le Président et ayant fait l'objet d'une délégation de signature aux membres de l'exécutif ;
- Pour tout acte et document relevant des pouvoirs propres de M. le Président et ayant fait l'objet d'une délégation de signature aux membres de l'exécutif ;

Et pour tout acte ou document dont la signature n'a pas été déléguée aux membres de l'exécutif et qui relève soit des pouvoirs propres de M. le Président soit des attributions du Conseil déléguées à M. le Président ;

Délégation de signature des actes et documents afférents est accordée par ordre de priorité :

1. À Monsieur le Vice-Président Éric SKYRONKA ;
2. À Monsieur le Vice-Président Christian MATHON ;
3. À Monsieur le Vice-Président Michel COLIN ;
4. Aux Directeurs généraux adjoints des services, ainsi que leurs adjoints respectifs, chacun dans son domaine d'intervention tel que décrit à l'annexe n° 1 du présent arrêté et au regard de l'objet de l'acte ou document à signer ;
5. À Monsieur le Directeur général des services, Benjamin HUS.

Arrêté

Du Président

Article 5. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

Article 6. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à M. le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du département du Nord.

18 MARS 2025

Le Président de la
Métropole européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

Annexe 1

Liste des Directeurs généraux adjoints ainsi que leurs adjoints, délégataires de signature des actes afférents au chapitre 1.1 du titre 1 de l'arrêté ainsi que des autres actes relatifs à leurs domaines d'intervention respectifs dans les conditions prévues par l'arrêté

DGA	Compétences
Romain ROGUET Projets transversaux	• Administration durable • MEL 2 – extension du siège • Office du tourisme métropolitain (OTM) • Tour de France 2025
1. Béatrice MARCHAL **2. Jean-Marie DROUX** Finances	• Finances • Budget • Gestion de la dette • Stratégie des recettes • Contrôle financier et de gestion • Stade Pierre Mauroy (finances et contrat de partenariat hors évènements) • Commission intercommunale des impôts directs (CIID) • Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) • Europe et fonds européens, mécénats, parrainages • Contractualisation financière • Ingénierie financière de projets
1. Nadia BEN AYED **2. Isabelle PILON** Secrétariat général et administration	• Affaires juridiques, assurances, • Autorisations du droit des sols • Procédures d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement • Commande publique • Archives et accès aux documents administratifs (PRADA) • Courrier • Patrimoine métropolitain • Sécurité • Systèmes d'information et de communication / Système d'information géographique • Mutualisation des achats • Stratégie des achats • Parc automobile • Imprimerie • Logistique
1. Pastèle SOLEILLE **2. Anne VIDREQUIN** Planification, aménagement et habitat	• Aménagement du territoire (hors SCOT/PLU), urbanisme opérationnel • Espaces naturels, trame verte et trame bleue • Ville renouvelée (hors contrat unique) • Politique de la ville • Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens et dégradés (PMRQAD) • Sites et sols pollués en milieu urbain • Logement, habitat et hébergement d'urgence • Fonds de solidarité logement (FSL) • Gens du voyage • Stratégie et opérations foncières de la métropole

DGA	Compétences
	• Partenariat institutionnel en matière de politique foncière • Schéma de cohérence territoriale (SCOT) • Plan local d'urbanisme (PLU) • Agence d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) • Planification urbaine, programmation et stratégies territoriales • Plan local de l'habitat (PLH) • Assistance à maitrise d'ouvrage • Gardiennes de l'eau
1. Sybille THIRION **2. Charlotte PEYTAVIT** Développement territorial et social	• Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès au droit • Agriculture, espace rural, alimentation • Citoyenneté • Culture • Tourisme et tourisme d'affaires • Grands évènements culturels, sportifs • Sport • Stade Pierre Mauroy (évènementiel) • Cimetière, crématoriums • Relations aux citoyens, accueil, standard, • Jeunesse et Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ) • Politiques temporelles • Espaces naturels métropolitains • Économie agricole - Secteur agro-alimentaire • Gouvernance territoriale : conseil des maires, conseil de développement, contrats de projets, animation et coordination du schéma de mutualisation • Eurométropole • Aire métropolitaine • Schéma de coopération transfrontalière • Animation de la délégation permanente auprès des institutions européennes
1. Ludovic GROUSSET **2. Laurence RULLIER** Développement économique et emploi	• Développement économique • Attractivité et gouvernance économique • Emploi • Innovation, recherche, université et enseignement et supérieur • Veille économique internationale • Aménagement, gestion des parcs d'activités, foncier économique • Économie sociale et solidaire • Objets connectés et nouvelles technologies • Transports de marchandises (aspect économique) • Conseil des entrepreneurs • Relations internationales • Open data

DGA	Compétences
1. Isabelle ANDRIVON **2. Jean-Baptiste LASNE** Réseaux, services, mobilité et transports	• Énergie, réseaux d'énergie • Eau, assainissement, cours d'eau et canaux domaniaux • Service public de défense contre les incendies • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations • Veille sanitaire et écologique • Veille hydraulique et métrologie • Espaces publics • Voirie et aménagements cyclables • Antennes et risques associés • Schéma d'aménagement numérique, réseaux et politique des fourreaux urbains • Signalisation • Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers • Transports publics • Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics • Accessibilité de la Métropole • Transports de marchandises (aspects déplacements) • Stratégie, plan de déplacement et modes doux • Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) • Stationnement et parkings • Développement durable et transition énergétique • Plan climat • Lutte contre les pollutions de l'air • Lutte contre les nuisances sonores • Cavités souterraines
1. Olivier DELSART **2. Laurence BOURGEOIS** Ressources humaines, innovation et dialogues	• Recherche et développement • Culture interne et managériale • Dialogue social • Responsabilité sociale de la MEL • Stratégie, organisation et modernisation des ressources humaines • Évaluation et contrôle RH • Pilotage et administration des ressources humaines (paie, carrière) • Protection sociale et retraite • Formation et documentation • Recrutement • Accompagnement et intégration professionnelle • Bien-être au travail et climat de travail • Action sociale • Conciergerie • Restaurant métropolitain • Diversité et égalité femmes hommes • Santé et sécurité au travail
1. Elodie DESRY **2. Marc-Antoine DOCHEZ** SDIT	• Schéma directeur des infrastructures de transports • Extramobile

Annexe 2

Liste des délégataires de signature en matière de passation des marchés et des actes listés aux chapitres 1.2 et 2.1 du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE		**1. Céline RANSON** Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support) **2. Christine LE ROY** Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) **3. Kevin AMBELLOUIS** Directeur Commande publique
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		
RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		
FINANCES		
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		**1. Gaëlle BOULOGNE** Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires) **2. Christine LE ROY** Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) **3. Kevin AMBELLOUIS** Directeur Commande publique
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		
PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	Aménagement numérique	**1. Justine LEU** Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Espace Public et Réseaux) **2. Christine LE ROY** Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) **3. Kevin AMBELLOUIS** Directeur Commande publique
	Espace public et voirie	
	Transitions énergie climat	
	Déchets ménagers	**1. Sébastien DOCO** Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains) **2. Christine LE ROY** Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) **3. Kevin AMBELLOUIS** Directeur Commande publique
	Eau et assainissement	
	Mobilité	
	Transports	
SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		

Annexe 3

Liste des délégataires de signature des documents et pièces listés au chapitre 2.2 du titre 1 relatif à l'exécution des marchés publics

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE		**1. Nicolas TERNISIEN** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Jean-Philippe GODON** Chef de service adjoint **3. Marlène DAMIENS** Chef de service
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		
RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		
FINANCES		
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		**1. Nicolas TERNISIEN** Responsable Unité Fonctionnelle par intérim **2. Jean-Philippe GODON** Chef de service adjoint **3. Marlène DAMIENS** Chef de service
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		
PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	Eau et assainissement (Services centraux)	**1. Guillaume DUVAL** Responsable Unité Fonctionnelle par intérim **2. Jean-Philippe GODON** Chef de service adjoint **3. Marlène DAMIENS** Chef de service
	Espace public et voirie (Services centraux)	
	Eau et assainissement (Services territorialisés)	**1. Guillaume DUVAL** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Jean-Philippe GODON** Chef de service adjoint **3. Marlène DAMIENS** Chef de service
	Espace public et voirie (Services territorialisés)	
	Déchets ménagers	**1. Amokhrane GOUMIDI** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Jean-Philippe GODON** Chef de service adjoint **3. Marlène DAMIENS** Chef de service
	Transitions énergie et climat	
	Mobilité	
	Transports	
SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		

Annexe 4

Liste des délégataires de signature en matière de passation des marchés et des actes listés au chapitre 2.3 du titre 1 de l'arrêté

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES		
DIRECTION GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE		
	Arnaud FICOT Directeur	
Coordination des actes et instances de décision		**1. Arnaud FICOT** Directeur **2. Aude MAQUET** Directrice adjointe
Statut de l'élu et coordination institutionnelle		**1. Arnaud FICOT** Directeur **2. Christophe GRIFFON** Chef de service **3. Aude MAQUET** Directrice adjointe
MISSION MÉDIATION, DÉONTOLOGIE, ÉTHIQUE		
	Mélanie LEGRAND Référente déontologue – alerte et médiatrice – Chef de mission	
PÔLE RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		
Audit, évaluation, performance	**1. Caroline DESCAMPS** Directrice **2. Olivier DELSART** Directeur général adjoint **3. Laurence BOURGEOIS** Adjointe au DGAS	
Dialogue social Médecine de prévention Contrôle et conformité RH	**1. Olivier DELSART** DGAS **2. Laurence BOURGEOIS** Adjointe au DGAS	

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT		
	1. **Myriam LIMPENS** Directrice 2. **Olivier DELSART** DGAS 3. **Laurence BOURGEOIS** Adjointe au DGAS	
DIRECTION CULTURE INTERNE ET MANAGÉRIALE		
	1. **Laurence BOURGEOIS** Directrice 2. **Olivier DELSART** DGAS	
DIRECTION PILOTAGE ET ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES		
	1. **Lucile LEHOUCQ** Directrice 2. **Julien BAHUAUD** Directeur adjoint 3. **Olivier DELSART** DGAS 4. **Laurence BOURGEOIS** Adjointe au DGAS	
Recrutement		1. **Laïla RAYA** Chef de service 2. **Bertrand DELANNOY** Chef de service adjoint 3. **Lucile LEHOUCQ** Directrice 4. **Julien BAHUAUD** Directeur adjoint
Gestion individuelle de la paie et de la carrière		1. **Roger-Philippe CUPIT** Chef de service 2. **Abdelaziz BELASRI** Chef de service adjoint 3. **Lucile LEHOUCQ** Directrice 4. **Julien BAHUAUD** Directeur adjoint

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION VIE DE L'AGENT		
	1. **Florence CLERO** Directrice **2.** **Louise YUAN** Directrice adjointe **3.** **Olivier DELSART** DGAS **4.** **Laurence BOURGEOIS** Adjointe au DGAS	
Correspondants RH		**1.** **Stéphane DHEE** Chef de service **2.** **Florence CLERO** Directrice **3.** **Louise YUAN** Directrice adjointe
Formation et documentation		**1.** ***(en cours de recrutement)*** Chef de service **2.** **Laurence DEBUIGNE** Chef de service adjointe **3.** **Florence CLERO** Directrice **4.** **Louise YUAN** Directrice adjointe
Action sociale, conciergerie et restaurant		**1.** **Corinne VIDONI** Chef de service **2.** **Florence CLERO** Directrice **3.** **Louise YUAN** Directrice adjointe
PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		
DIRECTION INGÉNIERIE JURIDIQUE ET ASSURANCES		
	1. **Sandra RIVES** Directrice **2.** **Nadia BEN AYED** DGAS **3.** **Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES		
	1. Sergio AURAS Directeur **2. Nadia BEN AYED** DGAS **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	
DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE		
	1. Kevin AMBELLOUIS Directeur **2. Nadia BEN AYED** DGAS **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	
DIRECTION DU NUMÉRIQUE		
	1. Karim BENSAADA Directeur par intérim **2. Nadia BEN AYED** DGAS **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	
DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUE		
	1. Eric BOURGOIS Directeur **2. Vincent PLACE** Directeur adjoint **3. Nadia BEN AYED** DGAS **4. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	
DIRECTION PATRIMOINE		
	1. Pierre-Alexandre CHARRAT Directeur **2. Nadia BEN AYED** DGAS **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ		
	1. Marie GARNIER Directrice **2. Nadia BEN AYED** DGAS **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS	
PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		
DIRECTION NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT		
	1. Laure FICOT Directrice **2. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint **3. Sybille THIRION** DGAS **4. Charlotte PEYTAVIT** Adjointe à la DGAS	
Agriculture, biodiversité et alimentation		**1. Noluen GERMAIN** Chef de service **2. Laure FICOT** Directrice **3. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint
Espaces naturels		**1. Jean-François ANTOINE** Chef de service **2. Laure FICOT** Directrice **3. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint
Musée de Plein Air		**1. Elodie CORNAILLE** Chef de service **2. Simon VILLER** Chef de service adjoint **3. Laure FICOT** Directrice **4. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Mosaïc et Relais Nature du Parc de la Deûle		**1. Aurélie PAINDAVOINE** Chef de service **2. Marie-Hélène DELMOTTE** Chef de service adjointe **3. Laure FICOT** Directrice **4. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint
Prés du Hem		**1. Jean LEMAIRE** Chef de Service **2. Jocelyn LECLERCQ** Chef de service adjoint **3. Laure FICOT** Directrice **4. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint
Ressources, animation et valorisation		**1. Anne-Michèle HUYGHE** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Laure FICOT** Directrice **3. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint
DIRECTION RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETÉ, JEUNESSE		
	1. Cédric HARDY Directeur **2. Sybille THIRION** DGAS **3. Charlotte PEYTAVIT** Adjointe à la DGAS	
Crématoriums		**1. Joëlle HARISTOY** Chef de service **2. Cédric HARDY** Directeur
Relation avec les usagers		**1. Fabienne WARNAUT** Chef de service **2. Cédric HARDY** Directeur
Jeunesse et Vie citoyenne		**1. Paul MONDINO** Chef de service **2. Cédric HARDY** Directeur

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION CULTURE ET TOURISME		
	1. Cassandre DEWEINE Directrice **2. Sybille THIRION** DGAS **3. Charlotte PEYTAVIT** Adjointe à la DGAS	
Tourisme		**1. Jean DELOTTE** Chef de service **2. Cassandre DEWEINE** Directrice
Culture		**1. Crisalyne GALLET** Chef de service **2. Cassandre DEWEINE** Directrice
DIRECTION SPORTS		
	1. *(en cours de recrutement)* Directeur **2. Jérôme FAY** Directeur adjoint **3. Sybille THIRION** DGAS **4. Charlotte PEYTAVIT** Adjointe à la DGAS	
Projets, exploitation et pilotage des équipements sportifs		**1. Frédéric MAQUET** Chef de service **2. Assia BECAR** Chef de service adjoint **3. *(en cours de recrutement)*** Directeur **4. Jérôme FAY** Directeur adjoint
Politique sportive		**1. Jérôme FAY** Directeur adjoint **2. *(en cours de recrutement)*** Directeur
Stadium		**1. Rémi VANHOUTTE** Chef de service **2. *(en cours de recrutement)*** Directeur **3. Jérôme FAY** Directeur adjoint

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION GOUVERNANCE ET DIALOGUE TERRITORIAUX		
	1. Natacha VIEILLE Directrice **2. Simon JODOGNE** Directeur adjoint **3. Sybille THIRION** DGAS **4. Charlotte PEYTAVIT** Adjointe à la DGAS	
PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		
DIRECTION PARCOURS ENTREPRISES		
	1. **Alexandre LECLERCQ** Directeur 2. **Anne-Gaëlle DILLIES** Directrice adjointe 3. **Ludovic GROUSSET** DGAS 4. **Laurence RULLIER** Adjointe au DGAS	
Aménagement et immobilier économiques		**1.** ***(en cours de recrutement)*** Chef de service **2. Alexandre LECLERCQ** Directeur
Développement et transitions des entreprises		**1.** ***(en cours de recrutement)*** Chef de service **2. Alexandre LECLERCQ** Directeur
DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET INNOVATION		
	1. Fabien HELLIER Directeur **2. Ludovic GROUSSET** DGAS **3. Laurence RULLIER** Adjointe au DGAS	
Attractivité et action internationale		**1. Nathalie PRUVOST** Chef de service **2. Fabien HELLIER** Directeur

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Innovation, recherche et digital		1. **Juliette DELCAMBRE** Chef de service 2. **Fabien HELLIER** Directeur
DIRECTION ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET EMPLOI		
	1. **David VAILLANT** Directeur 2. **Ludovic GROUSSET** DGAS 3. **Laurence RULLIER** Adjointe au DGAS	
Emploi		1. **Mohamed LOUCIF** Chef de service 2. **David VAILLANT** Directeur
PÔLE PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
DIRECTION URBANISME, AMÉNAGEMENT ET VILLE		
	1. **Béatrice DELMAS** Directrice 2. **Claire TAVE** Directrice adjointe 3. **Pastèle SOLEILLE** DGAS 4. **Anne VIDREQUIN** Adjointe à la DGAS	
Politique de la ville		1. **Jamal KHAY** Chef de service 2. **Véronique PINEL** Chef de service adjointe 3. **Claire TAVE** Directrice adjointe 4. **Béatrice DELMAS** Directrice
Aménagement		1. **Aurélie BOISSEAU** Chef de service par interim 2. **Claire TAVE** Directrice adjointe 3. **Béatrice DELMAS** Directrice

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION HABITAT		
	1. **Claire BRUHAT** Directrice 2. **Pastèle SOLEILLE** DGAS 3. **Anne VIDREQUIN** Adjointe à la DGAS	
Plan local de l'habitat		1. **Guillemette LESCURE** Chef de service 2. **Karine LUZY** Chef de service adjointe 3. **Claire BRUHAT** Directrice
Politique d'accueil des gens du voyage		1. **Eric MARIE** Chef de service 2. **Claire BRUHAT** Directrice
Habitat privé		1. **Elena ITURRA** Chef de service 2. **Claire BRUHAT** Directrice
Solidarité et droit au logement		1. **Marjolaine BATY** Chef de service 2. **Claire BRUHAT** Directrice
DIRECTION STRATÉGIES ET OPÉRATIONS FONCIÈRES		
	1. **Nicolas BERNARD** Directeur 2. **Christine LAFEUILLE** Directrice adjointe 3. **Pastèle SOLEILLE** DGAS 4. **Anne VIDREQUIN** Adjointe au DGAS	
Action foncière		1. **Claudine CERF** Chef de service 2. **Nicolas BERNARD** Directeur 3. **Christine LAFEUILLE** Directrice adjointe

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Stratégie, ressources et expertises		1. **Christine LAFEUILLE** Directrice adjointe 2. **Nicolas BERNARD** Directeur
DIRECTION ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRISE D'ŒUVRE		
	1. **Mathieu MERLE** Directeur 2. **Pastèle SOLEILLE** DGAS 3. **Anne VIDREQUIN** Adjointe au DGAS	
Aménagement des territoires et architecture		1. **Bertrand COLLET** Chef de service 2. **Mathieu MERLE** Directeur
Génie civil sols et environnement		1. **Marc DEJTER** Chef de service 2. **Mathieu MERLE** Directeur
Voirie et réseaux divers		1. **Laurent VERBEKE** Chef de service 2. **Mathieu MERLE** Directeur
Appui à la maitrise d'ouvrage		1. **Nil DUEZ** Responsable Unité Fonctionnelle 2. **Mathieu MERLE** Directeur
DIRECTION PLANIFICATION URBAINE, PROGRAMMATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES		
	1. **Fanny ODEN** Directrice 2. **Gilles HUCHETTE** Directeur adjoint 3. **Pastèle SOLEILLE** DGAS 4. **Anne VIDREQUIN** Adjointe à la DGAS	

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Planification urbaine		**1. Sébastien FOURNIER** Chef de service **2. Fanny ODEN** Directrice **3. Gilles HUCHETTE** Directeur adjoint
Ingénierie de la programmation et des stratégies territoriales		**1. Alice DUPONT-PERRARD** Chef de service par intérim **2. Fanny ODEN** Directrice **3. Gilles HUCHETTE** Directeur adjoint
PÔLE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS		
MISSION STRATÉGIQUE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE		
	1. Isabelle ANDRIVON DGAS **2. Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	
DIRECTION DÉCHETS MÉNAGERS		
	1. Muriel ARNAUD Directrice **2. Julien KOESTEN** Directeur adjoint **3. Isabelle ANDRIVON** DGAS **4. Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	
Pilotage, prévention et prospective		**1. Aurélien BOULAIN** Chef de service **2. Donatienne PIEVE** Chef de service adjoint **3. Muriel ARNAUD** Directrice **4. Julien KOESTEN** Directeur adjoint

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Gestion, contrôle et optimisation		**1.** ***(en cours de recrutement)*** Chef de service **2.** **Jérémie BOISSINOT** Chef de service adjoint **3.** **Muriel ARNAUD** Directrice **4.** **Julien KOESTEN** Directeur adjoint
Proximité et accompagnement citoyens		**1.** **Ghislain BECQUET** Chef de service **2.** **Erika LAINE** Chef de service adjointe **3.** **Muriel ARNAUD** Directrice **4.** **Julien KOESTEN** Directeur adjoint
DIRECTION TRANSITION, ÉNERGIE, CLIMAT		
	1. **Ghislain FERRAN** Directeur **2.** **Isabelle ANDRIVON** DGAS **3.** **Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	
DIRECTION MOBILITÉ		
	1. ***(en cours de recrutement)*** Directrice **2.** **Isabelle ANDRIVON** DGAS **3.** **Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	
Études et plans de déplacements urbain		**1.** **Céline DEPIERRE** Chef de service **2.** **Isabelle ANDRIVON** Directrice par intérim
Politiques de déplacements		**1.** **Audrey MASQUELIN** Chef de service **2.** **Isabelle ANDRIVON** Directrice par intérim

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION TRANSPORTS		
	1. **Alain NOYELLE** Directeur 2. **Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe 3. **Isabelle ANDRIVON** DGAS 4. **Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	
Évolution du métro		1. **Emmanuel COUTELIER** Chef de service 2. **Alain NOYELLE** Directeur 3. **Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe
Maintenance		1. **Laure DEJARDIN** Chef de service 2. **Alain NOYELLE** Directeur 3. **Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe
Exploitation et sécurisation		1. **Adrien BERTAUX** Chef de service par intérim 2. **Betty DELABRE** Chef de service 3. **Alain NOYELLE** Directeur 4. **Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe
Évolution du réseau		1. **Mathieu DESMULLIEZ** Chef de service par intérim 2. **Alain NOYELLE** Directeur 3. **Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe

	Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
PÔLE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS		
DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT		
	1. **Yannick VAN ES** Directeur 2. **Laurence BLONDEL** Directrice adjointe 3. **Isabelle ANDRIVON** DGAS 4. **Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	
Pilotage, contrôle des opérateurs, qualité		1. **Leïla DIOURI** Chef de service 2. **Yannick VAN ES** Directeur 3. **Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Régie d'exploitation des ouvrages d'assainissement		1. **Daniel PYZAK** Chef de service 2. **Yannick VAN ES** Directeur 3. **Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Conduite d'opérations et exploitation des grands ouvrages		1. **Annabella TASSART** Chef de service 2. **Yannick VAN ES** Directeur 3. **Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Grand cycle de l'eau		1. **Florian BUSY** Chef de service 2. **Yannick VAN ES** Directeur 3. **Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Veille sanitaire écologique		1. **Emmanuel BUGNER** Chef de service 2. **Yannick VAN ES** Directeur 3. **Laurence BLONDEL** Directrice adjointe

	Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Diagnostics, planification et performance des systèmes d'assainissement		**1. Frédéric DECOSTER** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq		**1. Jean-Michel MAILLET** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Lille-Seclin		**1. Frédéric CAURIER** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Marcq en Barœul-La Bassée		**1. Jean DEMSKI** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Tourcoing-Armentières		**1. Fabrice DELANNOY** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
DIRECTION ESPACE PUBLIC ET VOIRIE		
	1. Ludovic DELESTREZ Directeur **2. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint **3. Isabelle ANDRIVON** DGAS **4. Jean-Baptiste LASNE** Adjoint à la DGAS	

	Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Gestion du domaine public		**1. Pierre-Alexandre LEMAI** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Gestion des équipements de la route et signalisation		**1. Amerouch KHITER** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Entretien et exploitation de la route		**1. Marc VANNESTE** Chef de service **2. Rodrigue BOURNONVILLE** Chef de service adjoint **3. Ludovic DELESTREZ** Directeur **4. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Aménagement, qualité des espaces publics et ouvrages		**1. Marc COURBOT** Chef de service **2. Alexandra BENEDETTI** Chef de service adjointe **3. Ludovic DELESTREZ** Directeur **4. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Maitrise d'ouvrage		**1. Frédéric FINET** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq		**1. Erwan ROUART** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint

	Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Unité territoriale Lille-Seclin		**1. Sébastien LEGILLON** Chef de service **2. Claire BETHIER** Chef de service adjointe **3. Ludovic DELESTREZ** Directeur **4. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Marcq en Barœul – La Bassée		**1. Sylvain JOAO** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Tourcoing-Armentières		**1. Guillaume PETYT** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint

	Bon de commande inférieur ou égal à 200 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maitrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS	
1. Elodie DESRY DGAS **2. Marc-Antoine DOCHEZ** Adjoint à la DGAS	

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
PÔLE FINANCES		
MISSION STRATÉGIQUE CONTRÔLE DE GESTION		
Contrôle de gestion		1. **Philippe JAMELOT** Chef de mission stratégique 2. **Marjorie LORTHIOIR** Chef de mission stratégique adjointe 3. **Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS 4. **Béatrice MARCHAL** DGAS
DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE		
	1. **Sébastien AVISSE** Directeur 2. **Béatrice MARCHAL** DGAS 3. **Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS	
Budget et programmation		1. **Guillaume FOQUE** Chef de service 2. **Jérôme DUMORTIER** Chef de service adjoint 3. **Sébastien AVISSE** Directeur
Observatoire fiscal et dotations		1. ***(en recrutement)*** Chef de service 2. **Elodie MOERMAN** Chef de service adjointe
Dette et garanties d'emprunts		1. **Murielle MAUPAS** Chef de service 2. **Sébastien AVISSE** Directeur

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
DIRECTION GESTION FINANCIÈRE		
	1. **Camille VAN DER MEE** Directrice 2. **Rachida MOUSSERATI** Directrice adjointe 3. **Béatrice MARCHAL** DGAS 4. **Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS	
Pilotage et contrôle interne		1. **Bruno PHILIPPE** Chef de service 2. **Cédric DEJONGHE** Chef de service adjoint 3. **Camille VAN DER MEE** Directrice 4. **Rachida MOUSSERATI** Directrice adjointe
Réalisation financière		1. ***(en recrutement)*** Chef de service 2. **Jean-Philippe GODON** Chef de service adjoint 3. **Camille VAN DER MEE** Directrice 4. **Rachida MOUSSERATI** Directrice adjointe
Expertises financières		1. **Régis DELATTRE** Chef de service 2. **Isabelle BECUE-CHANCELLE** Chef de service adjointe par intérim 3. **Camille VAN DER MEE** Directrice 4. **Rachida MOUSSERATI** Directrice adjointe
DIRECTION ACCOMPAGNEMENTS, PARTENARIATS ET EUROPE		
	1. **Marion CABELLIC** Directrice 2. **Béatrice MARCHAL** DGAS 3. **Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS	

	Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés	Les ordres de services Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant Le décompte des pénalités de retard Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne Les ouvertures et fermetures des compteurs Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves Les décomptes généraux des marchés de travaux Les certifications pour service fait
Appui à la gestion des financements		1. **Stéphanie CALON** Responsable Unité Fonctionnelle 2. **Marion CABELLIC** Directrice 3. **Béatrice MARCHAL** DGAS

Annexe 5

Liste des délégataires de signature des actes listés au chapitre 3.1 relatif aux concessions de services et de travaux ainsi qu'aux concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Délégataire(s) par ordre de priorité
RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	**Kevin AMBELLOUIS** Directeur Commande publique
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	
PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT	

Annexe 5 bis

Liste des délégataires de signature des actes listés au chapitre 3.2 relatif aux concessions de services et de travaux ainsi qu'aux concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	Déchets ménagers	**1. Muriel ARNAUD** Directrice **2. Julien KOESTEN** Directeur adjoint
	Eau et assainissement	**1. Yannick VAN ES** Directeur **2. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
	Transitions énergie et climat	**Ghislain FERRAN** Directeur
	Transports	**1. Alain NOYELLE** Directeur **2. Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		**Valérie DUC** Chef de mission stratégique
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Parcours entreprises	**1. Alexandre LECLERCQ** Directeur **2. Anne-Gaëlle DILLIES** Directrice adjointe
	Attractivité et innovation	**Fabien HELLIER** Directeur

Annexe 6

Liste des délégataires de signature des actes d'administration générale listés ci-après.

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES		
DIRECTION GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE		
Coordination des actes et instances de décision	• Délivrance des expéditions du registre des délibérations et des décisions de la métropole • Certification matérielle et conforme des pièces et documents • Certification du caractère exécutoire des décisions, des arrêtés, des délibérations et de tout autre type d'actes • Formalités de gestion et de commande des certificats pour authentification et signature au format électronique agissant au titre de représentant légal de l'établissement sur délégation de M. le Président • Signature des conventions de formation destinées aux membres élus du Conseil de la métropole	1. **Arnaud FICOT** Directeur 2. **Aude MAQUET** Directrice adjointe
	• Certification des affichages règlementaires • Paraphe des feuilles du registre	
Statut de l'élu et coordination insitutionnelle	• Attestation de la représentation au sein des organismes extérieurs ou satellites de la Métropole européenne de Lille • Signature des conventions de formation auprès d'organismes agréés par le ministère de l'intérieur dans le cadre de demandes de au bénéfice des élus du Conseil de la métropole	1. **Christophe GRIFFON** Chef de service 2. **Arnaud FICOT** Directeur 3. **Aude MAQUET** Directrice adjointe
PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		
DIRECTION INGÉNIERIE JURIDIQUE ET ASSURANCES		
	Habilitations des agents à l'effet de représenter la MEL lors des audiences devant les tribunaux, ainsi que pour les dépôts de plainte en application du code de procédure pénale	1. **Sandra RIVES** Directrice 2. **Jérôme DEWULF** Chef de service 3. **Amélie DOYEN-BONNE** Chef de service adjointe
Ingénierie juridique	Courrier de transmission au tribunal administratif de pièces utiles à l'instruction des recours, au titre de l'article R. 772-8 du code de justice administrative	1. **Jérôme DEWULF** Chef de service 2. **Amélie DOYEN-BONNE** Chef de service adjointe 3. **Sandra RIVES** Directrice
Assurances	• Quittances d'indemnité inférieures à 5 000 € • Refus de prise en charge dans le cadre de réclamations de tiers ou d'usagers mettant en cause la responsabilité de la MEL • Mise en cause de tiers suite à dommage causé à la MEL	1. **Anne-Céline KIEFFER** Chef de service 2. **Sandra RIVES** Directrice

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES		
Ingénierie juridique des territoires	• Courriers et notifications relatifs à l'organisation et au déroulement des concertations préalables aux opérations d'aménagement et évolutions du PLU • Courriers et notifications relatifs à l'organisation et au déroulement des procédures d'enquêtes publiques • Courriers et notifications relatifs à la gestion, aux procédures d'évolution et l'interprétation du PLU • Courriers relatifs à la gestion de la taxe d'aménagement (notification des évolutions de taux, actualisation, notification des remises gracieuse…) et à participation pour non-réalisation d'aires de stationnement	**1. Sergio AURAS** Directeur **2. Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS
Autorisations d'urbanisme	• Avis relatifs aux demandes d'autorisation d'urbanisme	**1. Sergio AURAS** Directeur **2. Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS
DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUES		
Archives	Instruction et signature de tous documents relatifs : • aux demandes d'accès aux documents administratifs à l'exception de celles relatives à la commande publique et informations relatives à l'environnement • aux demandes de réutilisation des informations publiques • Liaison entre la MEL et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) • Établissement d'un bilan annuel	**1. Céline SENAME** Chef de service **2. Eric BOURGOIS** Directeur **3. Vincent PLACE** Directeur adjoint
Ressources partagées	• Validation et signature des grilles de remboursement de frais générés à l'occasion des ordres de mission délivrés par les DGAS aux agents relevant de leur autorité hiérarchique respective	**1. Eric BOURGOIS** Directeur **2. Vincent PLACE** Directeur adjoint
DIRECTION PATRIMOINE		
	• PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**1. Pierre-Alexandre CHARRAT** Directeur **2. Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS
Stratégie et économie du patrimoine	• Courriers externes • Attestations de remise de clés • Avis sur diagnostic amiante et plomb • Courriers aux concessionnaires, permanences weekend et jours fériés • Factures sur deux exemplaires et bordereau de suivi de factures	**1. Vincent HEUMEL** Chef de service **2. Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **3. Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Projet et maintenance du patrimoine	• Réponse aux sollicitations externes, lettre d'envoi aux maires : permis de démolir et déclaration de travaux • Envoi des déclarations préalables à l'Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTM), à la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), à la Direction départementale travail emploi et formation professionnelles (DDTEF) et au coordonnateur de sécurité	**4.** **Vincent HEUMEL** Chef de service **5.** **Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **6.** **Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS
DIRECTION GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ		
Sécurité des personnes et des biens	• Réponse aux sollicitations externes des communes sur le sujet de vidéo protection urbaine • Formulaire de demande à la Préfecture d'autorisation d'exploiter un système de vidéoprotection	**1.** **Marie GARNIER** Directrice **2.** **Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **3.** **Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS
Gestion des risques, stratégie et résilience	• Lettre d'envoi aux maires sur les sujets de plan communaux de sauvegarde et de plan métropolitain de sauvegarde • Courriers aux maires dans le cadre de la convention régissant le dispositif de mutualisation RGPD et RSSI avec les communes	**1.** **Marie GARNIER** Directrice **2.** **Frédéric FLEURY** Directeur adjoint **3.** **Nadia BEN AYED** Directrice générale adjointe **4.** **Isabelle PILON** Adjointe à la DGAS
PÔLE RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		
Médecine du travail	• Cartes d'habilitations de sécurité	**Pivoine CAMUS** Chef de mission stratégique
DIRECTION PILOTAGE ET ADMINISTRATION RH		
Analyse statutaire	• Courriers et documents relatifs aux avancements de grade et de promotion interne • Courriers relatifs à de l'expertise statutaire	**1.** **Valérie RAVILLION** Responsable Unité Fonctionnelle **2.** **Lucile LEHOUCQ** Directrice **3.** **Julien BAHUAUD** Directeur adjoint
Gestion individuelle de la paie et de la carrière	• Signature de tous les documents relatifs à l'octroi et au renouvellement de droits statutaires • Courriers et documents relatifs aux sollicitations des partenaires extérieurs • Attestation de droits divers • Courriers relatifs à la gestion des contractuels • Courriers et documents relatifs à l'aide de retour à l'emploi	**1.** **Roger-Philippe CUPIT** Chef de service **2.** **Abdelaziz BELASRI** Chef de service adjoint **3.** **Lucile LEHOUCQ** Directrice **4.** **Julien BAHUAUD** Directeur adjoint
Organisation du temps du travail	• Courriers et notifications relatifs au télétravail	**1.** **Lucile LEHOUCQ** Directrice **2.** **Julien BAHUAUD** Directeur adjoint

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Recrutement	• Signature de tous les documents relatifs à l'apprentissage et aux stages gratifiés ou non • Accusés réceptions des lettres de candidature et courriers de refus relatifs aux offres proposées sur les postes de titulaires et de contractuels • Courriers de recrutement sur des emplois non permanents dont la durée est inférieure ou égale à trois mois	**1. Laïla RAYA** Chef de service **2. Bertrand DELANNOY** Chef de service adjoint **3. Lucile LEHOUCQ** Directrice **4. Julien BAHUAUD** Directeur adjoint
DIRECTION VIE DE L'AGENT		
	• Signature des devis et marchés de formation pour un montant maximal de 35 000 €	**1. Louise YUAN** Directrice adjointe **2. Florence CLERO** Directrice **3. Laurence BOURGEOIS** Adjointe au DGAS **4. Olivier DELSART** Directeur général adjoint
Formation et documentation	• Tous documents relatifs aux inscriptions et aux conventions liés à la formation	**1. *(en cours de recrutement)*** Chef de service **2. Laurence DEBUIGNE** Chef de service adjointe **3. Florence CLERO** Directrice **4. Louise YUAN** Directrice adjointe
Protection sociale et retraite	• Courriers et notifications de décisions défavorables à l'agent relatif à la protection sociale	**1. Florence CLERO** Directrice **2. Louise YUAN** Directrice adjointe **3. Valérie DELPLACE** Responsable Unité Fonctionnelle
	• Courriers adressés au juge des tutelles • Mandats capital décès	
	• Courriers, convocation et attestations relatifs à la protection sociale et à la retraite	**1. Valérie DELPLACE** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Florence CLERO** Directrice **3. Louise YUAN** Directrice adjointe
PÔLE FINANCES		
	• Émettre des avis de tirage ou de remboursement sur lignes de trésorerie, emprunts revolving ou emprunts en phase revolving déjà souscrits • Courriers de réponse aux demandes d'exonération fiscale suite à l'analyse juridique et fiscale des services de la MEL	**1. Béatrice MARCHAL** DGAS **2. Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GESTION FINANCIÈRE		
Expertises financières	• Déclarations de TVA • Réponses aux demandes d'informations fiscales • Rescrits fiscaux • Certificats administratifs en lien avec la gestion du patrimoine • Attestation prêt employeur	**1. Régis DELATTRE** Chef de service **2. Sylvie COVAIN** Chef de service adjointe **3. Camille VAN DER MEE** Directrice **4. Rachida MOUSSERATI** Directrice adjointe
Pilotage et contrôle interne	• Signature des pièces comptables (en particulier : titre, mandats, bordereaux, ordre de paiement ou certificats administratifs, pièces comptables relatives au patrimoine). • Conformément à l'article D. 1617-23 du CGCT, cette signature emporte : a. Pour les dépenses : justification du service fait et certification du caractère exécutoire des pièces justificatives b. Pour les recettes : justification du caractère exécutoire des pièces justificatives et rendu exécutoires des titres de recette	**1. Camille VAN DER MEE** Directrice **2. Rachida MOUSSERATI** Directrice adjointe **3. Béatrice MARCHAL** DGAS **4. Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS
DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE		
Observatoire fiscal et dotations	• Accusés de réception des demandes de dégrèvements • Courriers d'envoi des demandes de dégrèvements de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP)	**1.** ***(en recrutement)*** Chef de service **2. Elodie MOERMAN** Chef de service adjointe **3. Sébastien AVISSE** Directeur **4. Béatrice MARCHAL** DGAS **5. Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS
Dettes et garanties d'emprunts	• Accusés de réception des demandes de garanties d'emprunt • Contrats des prêts garantis • Conventions entre la MEL et les bénéficiaires des garanties d'emprunt	**1. Murielle MAUPAS** Chef de service **2. Sébastien AVISSE** Directeur **3. Béatrice MARCHAL** DGAS **4. Jean-Marie DROUX** Adjoint à la DGAS
PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		
DIRECTION PARCOURS ENTREPRISES		
	• Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention • Attestation d'engagement de la Métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs • Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subventionnés par la Métropole européenne de Lille • Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation	1. **Alexandre LECLERCQ** Directeur 2. **Anne-Gaëlle DILLIES** Directrice adjointe 3. **Ludovic GROUSSET** DGAS 4. **Laurence RULLIER** Adjointe au DGAS

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET INNOVATION		
	• Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention • Attestation d'engagement de la Métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs • Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subventionnés par la Métropole européenne de Lille • Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation	1. **Fabien HELLIER** Directeur 2. **Ludovic GROUSSET** DGAS 3. **Laurence RULLIER** Adjointe au DGAS
DIRECTION ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET EMPLOI		
	• Décision d'avis favorable ou d'avis défavorable de la Métropole européenne de Lille pour toutes les saisines des villes • Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention • Attestation d'engagement de la Métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs • Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subventionnés par la Métropole européenne de Lille • Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation	1. **David VAILLANT** Directeur 2. **Ludovic GROUSSET** DGAS 3. **Laurence RULLIER** Adjointe au DGAS
PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		
DIRECTION RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETÉ, JEUNESSE		
Crématoriums	• Conventions de crémation des restes mortels issus des reprises de concession ainsi que celles issues des restes anatomiques passées avec les centres hospitaliers	4. **Cédric HARDY** Directeur 5. **Joëlle HARISTOY** Chef de service
Jeunesse et vie citoyenne	• Signature des attributions des aides aux jeunes en difficulté • Aides collectives et courriers relatifs aux fonds d'aides aux jeunes	1. **Jean DJELAOUI** Chef d'équipe 2. **Paul MONDINO** Chef de service 3. **Cédric HARDY** Directeur 4. **Charlotte PEYTAVIT** Adjointe à la DGAS
DIRECTION CULTURE ET TOURISME		
Culture	• Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole • Notification des conventions portant octroi des subventions • Décision de rejet de la subvention	1. **Cassandre DEWEINE** Directrice 2. **Crisalyne GALLET** Chef de service
Tourisme	• Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole • Notification des conventions portant octroi des subventions • Décision de rejet de la subvention	1. **Cassandre DEWEINE** Directrice 2. **Jean DELOTTE** Chef de service

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION SPORTS		
Projets, exploitation et pilotage des équipements sportifs	- Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole - Baux de toute nature, contrats d'occupation et conventions de mise à disposition de biens meubles et immeubles, du domaine public et privé, pris en location ou donnés en location, pour une durée inférieure ou égale à 10 ans, en application des décisions de la Métropole de Lille	**1.** ***(en cours de recrutement)*** Directeur **2.** **Jérôme FAY** Directeur adjoint **3.** **Frédéric MAQUET** Chef de service **4.** **Assia BECAR** Chef de service adjointe
Politique sportive (UF)	- Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole - Notification des conventions portant octroi des subventions - Décision de rejet de la subvention	**1.** ***(en cours de recrutement)*** Directeur **2.** **Jérôme FAY** Directeur adjoint
Stadium	- Conventions de mise à disposition (y compris de salles et autres équipements) - Conventions d'occupation temporaire	**1.** ***(en cours de recrutement)*** Directeur **2.** **Jérôme FAY** Directeur adjoint **3.** **Rémi VANHOUTTE** Chef de service
DIRECTION NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT		
Agriculture , biodiversité et alimentation	• Convention portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, mises en application des décisions de la métropole	**1.** **Laure FICOT** Directrice **2.** **Sébastien LAURENT** Directeur adjoint **3.** **Noluen GERMAIN** Chef de service
Espaces naturels	• Convention portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, mises en application des décisions de la métropole • Notification des conventions portant octroi des subventions • Décision de rejet de la subvention • Convention d'occupation temporaire sans redevance • Autorisation de circuler sans redevance • Avis à batellerie	**1.** **Laure FICOT** Directrice **2.** **Sébastien LAURENT** Directeur adjoint **3.** **Jean-françois ANTOINE** Chef de service
Près du Hem	• Convention d'occupation temporaire sans redevance • Autorisation de circuler sans redevance	**1.** **Laure FICOT** Directrice **2.** **Sébastien LAURENT** Directeur adjoint **3.** **Jean LEMAIRE** Chef de service
Mosaïc et Relais Nature du Parc de la Deûle	• Convention d'occupation temporaire sans redevance • Autorisation de circuler sans redevance	**1.** **Laure FICOT** Directrice **2.** **Sébastien LAURENT** Directeur adjoint **3.** **Aurélie PAINDAVOINE** Chef de service

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Musée de Plein Air	• Convention d'occupation temporaire sans redevance • Autorisation de circuler sans redevance	**1. Laure FICOT** Directrice **2. Sébastien LAURENT** Directeur adjoint **3. Elodie CORNAILLE** Chef de service
PÔLE PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
DIRECTION PLANIFICATION URBAINE, PROGRAMMATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES		
	• Accusé réception d'attente sur des modifications/ révisions ponctuelles du PLU • Invitation et diffusion compte rendu COTEC • Transmission de documents et/ou d'information aux villes, partenaires, prestataires • Invitation et diffusion compte rendu des réunions techniques (groupe projet)	**1. Fanny ODEN** Directrice **2. Gilles HUCHETTE** Directeur adjoint **3. Pastèle SOLEILLE** DGAS **4. Anne VIDREQUIN** Adjointe à la DGAS
DIRECTION HABITAT		
	• Courriers de transmissions à l'Etat, aux banques, à la Caisse d'Allocations Familiales • Courriers aux villes, organismes HLM, associations et autres prestataires • Courriers aux propriétaires défaillants et accord sur la proposition de relogement	**1. Claire BRUHAT** Directrice **2. Elena ITURRA** Chef de service **3. Karine LUZY** Chef de service adjointe
Solidarité et droit au logement	• Signature des aides relatives au fonds de solidarité logement	**1. Marjolaine BATY** Chef de service **2. Martin LEBEGUE** Chef de service adjoint **3. Claire BRUHAT** Directrice
Habitat privé	• Signature des autorisations préalables de mise en location (APML) • Signature des autorisations préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation (APD) • Courriers de demande de pièces complémentaires	**1. Elena ITURRA** Chef de service **2. Claire BRUHAT** Directrice
DIRECTION STRATÉGIE ET OPÉRATIONS FONCIÈRES		
	• Courrier de renonciation au droit de préemption urbain • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**1. Nicolas BERNARD** Directeur **2. Christine LAFEUILLE** Directrice adjointe **3. Anne VIDREQUIN** Adjointe à la DGAS

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Action foncière	• Notification des déclarations d'utilité publique • Notifications d'enquêtes • Arrêté de cessibilité • Ordonnance d'expropriation • Courriers d'irrecevabilité DIA • Notification des décisions portant exercice du droit de préemption ou du droit de priorité • Notification des décisions de retrait et d'abrogation • Envoi pièces au notaire, certification conforme • Réponses défavorables aux demandes de cession	1. **Nicolas BERNARD** Directeur 2. **Christine LAFEUILLE** Directrice adjointe 3. **Claudine CERF** Chef de service
PÔLE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS		
MISSION STRATÉGIQUE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE		
	• Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention • Attestation d'engagement de la Métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs • Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**Thierry DESCAMPS** Chef de mission
DIRECTION TRANSPORTS		
	• Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	1. **Alain NOYELLE** Directeur 2. **Barbara PLUCHARD** Directrice adjointe

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION MOBILITÉ		
	• Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**Isabelle ANDRIVON** Directrice par intérim
Politiques de déplacements	• Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante	**1. Audrey MASQUELIN** Chef de service **2. Isabelle ANDRIVON** Directrice par intérim
Études et plans de déplacements urbains	• Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante	**1. Céline DEPIERE** Chef de service **2. Isabelle ANDRIVON** Directrice par intérim
DIRECTION TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT		
	• Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP • Autorisation de démarrage anticipé dans le cadre du Fonds de concours Transition énergétique et bas carbone	**Ghislain FERRAN** Directeur
DIRECTION DÉCHETS MÉNAGERS		
	• Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**1. Muriel ARNAUD** Directrice **2. Julien KOESTEN** Directeur adjoint

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Prévention, pilotage et prospectives	• Conventions de soutiens financiers des éco-organismes • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante	**1. Aurélien BOULAIN** Chef de service **2. Donatienne PIEVE** Chef de service adjoint **3. Muriel ARNAUD** Directrice **4. Julien KOESTEN** Directeur adjoint
Gestion, contrôle et optimisation	• Conventions de soutiens financiers des éco-organismes • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante	**1. *(en cours de recrutement)*** Chef de service **2. Jérémie BOISSINOT** Chef de service adjoint **3. Muriel ARNAUD** Directrice **4. Julien KOESTEN** Directeur adjoint
Proximité et accompagnement citoyens	• Conventions de soutiens financiers des éco-organismes • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante	**1. Ghislain BECQUET** Chef de service **2. Véronique GARCIN** Chef de service adjointe **3. Muriel ARNAUD** Directrice **4. Julien KOESTEN** Directeur adjoint
DIRECTION ESPACE PUBLIC ET VOIRIE		
	• Permis d'aménager • Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**1. Ludovic DELESTREZ** Directeur **2. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Gestion du domaine public	Procédures de classement, déclassement, déclassement par anticipation, désaffectation, cession sans déclassement, transfert d'office, de conventionnement, d'adoption de plans d'alignement et d'alignement individuel prévues aux articles L. 141-3 du code de la voirie routière, L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques, L. 3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L. 318-3 du code de l'urbanisme et L. 112-2 du code de la voirie routière : - signature des arrêtés d'alignement individuel - signature des arrêtés d'ouverture d'enquête publique - signature des arrêtés d'indemnisation des commissaires enquêteurs. Courriers d'autorisation de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme des emprises en cours de déclassement, en application des articles R. 431-13 et R. 423-1 du code de l'urbanisme.	**1. Pierre-Alexandre LEMAI** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTLS	• Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L. 141-3 du code de la voirie routière, L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques, L. 3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L. 318-3 du code de l'urbanisme et L. 112-2 du code de la voirie routière • Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme • Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R. 442-8 du code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion	1. **Pierre-Alexandre LEMAI** Chef de service 2. **Thomas BALCAREK** Responsable Unité Fonctionnelle 3. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 4. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTRV		1. **Pierre-Alexandre LEMAI** Chef de service 2. **Adrien DEMARREZ** Responsable Unité Fonctionnelle 3. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 4. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Gestion du domaine pblic – Gestion domaniale territorialisée UTML		1. **Pierre-Alexandre LEMAI** Chef de service 2. **Virginie FICOT** Responsable Unité Fonctionnelle 3. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 4. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTTA		1. **Pierre-Alexandre LEMAI** Chef de service 2. **Marie-Odile CASTELAIN** Responsable Unité Fonctionnelle 3. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 4. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Roubaix Villeneuve d'Ascq	1. **Erwan ROUART** Chef de service 2. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 3. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Tourcoing-Armentières	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Tourcoing Armentières	1. **Guillaume PETYT** Chef de service 2. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 3. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Lille-Seclin	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Lille Seclin	1. **Sébastien LEGILLON** Chef de service 2. **Claire BETHIER** Chef de service adjointe 3. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 4. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Unité territoriale Marcq-en-Barœul-La Bassée	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Marcq-en-Barœul La Bassée	1. **Sylvain JOAO** Chef de service 2. **Ludovic DELESTREZ** Directeur 3. **Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Entretien et exploitation de la route	Permissions de voirie relevant du réseau routier structurant géré par le Service Entretien et Exploitation de la Route	**1. Marc VANNESTE** Chef de service **2. Rodrigue BOURNONVILLE** Chef de service adjoint **3. Ludovic DELESTREZ** Directeur **4. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Aménagement, qualité des espaces publics et ouvrages	Avis pour convois exceptionnels	**1. Marc COURBOT** Chef de service **2. Alexandra BENEDETTI** Chef de service adjointe **3. Ludovic DELESTREZ** Directeur **4. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
Maitrise d'ouvrage (EPV)	Arrêtés de police, de circulation et de stationnement hors agglomération	**1. Frédéric FINET** Chef de service **2. Ludovic DELESTREZ** Directeur **3. Gabriel MONVILLE** Directeur adjoint
DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT		
	• Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	**1. Yannick VAN ES** Directeur **2. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Diagnostics, planification et performance des systèmes d'assainissement	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Frédéric DECOSTER** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Grand cycle de l'eau	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Sylvia MAUDET-BIZAIS** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Florian BUSY** Chef de service **3. Yannick VAN ES** Directeur **4. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Régie d'exploitation des ouvrages d'assainissement	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Daniel PYZAK** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
Conduite d'opérations et exploitation des grands ouvrages	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Cédric MOUFTIER** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Annabella TASSART** Chef de service
Pilotage, contrôle des opérateurs, qualité	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Leïla DIOURI** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Veilles sanitaire et écologique	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Fabienne DUMOULIN** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Emmanuel BUGNER** Chef de service
	Conventions d'autorisation de déversements des industriels	**1. Emmanuel BUGNER** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Marcel Mickael MATUSZAK** Responsable Unité Fonctionnelle **2. Jean-Michel MAILLET** Chef de service
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	**1. Jean-Michel MAILLET** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Tourcoing-Armentières	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Fabrice DELANNOY** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Lille-Seclin	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Frédéric CAURIER** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe
Unité territoriale Marcq-en-Barœul-La Bassée	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	**1. Jean DEMSKI** Chef de service **2. Yannick VAN ES** Directeur **3. Laurence BLONDEL** Directrice adjointe

Service	Actes	Délégataire(s) par ordre de priorité
SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		
	• Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement • Conventions attributives de subvention ou de financement • Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier • Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux • Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante • PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	1. **Elodie DESRY** DGAS 2. **Marc-Antoine DOCHEZ** Adjoint à la DGAS
CABINET DU PRÉSIDENT		
Communication	• Formulaire de dépôt de marques auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	1. **Jessica FARJOT** Chef de mission stratégique (CPA) 2. **Maxime MOREL** Directeur adjoint

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
ID : 059-200093201-20250318-lmc100000117002-AR
Acte certifié exécutoire
Envoi préfecture le 19/03/2025
Retour préfecture le 19/03/2025
Publié le 20/03/2025

25-A-0067

Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille

DELEGATION DE SIGNATURE - VICE-PRESIDENTS ET CONSEILLERS METROPOLITAINS DELEGUES

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n° 22-C-0068 du Conseil en date du 29 avril 2022, modifiée par les délibérations n° 23-C-0114 du 30 juin 2023, n° 24-C-0055 du 19 avril 2024 et n° 24-C-0390 du 20 décembre 2024, portant délégation des attributions du Conseil au Président et autorisant leur délégation de signature aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 25-A-0066 du 18 mars 2025 portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0592 du 26 décembre 2024 portant délégation de signature aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 25-A-0068 du 18 mars 2025 portant délégation de fonctions aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Considérant que, pour assurer la continuité de service et la bonne marche de l'administration métropolitaine, il convient de donner délégation de signature de plusieurs attributions du Conseil déléguées au Président au profit des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués, sous la surveillance et la responsabilité du Président ;

ARRÊTE

Article 1. L'arrêté n° 24-A-0592 du 26 décembre 2024 susvisé est abrogé.

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117002-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté

Du Président

Article 2. Délégation de signature de l'ensemble des attributions du Conseil déléguées à M. le Président est accordée à Mmes et MM. les Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués comme suit :

1	Passation et exécution des marchés publics d'un montant initial inférieur à 1 000 000 € HT, à l'exception des marchés de coopération entre pouvoirs adjudicateurs et des marchés de recherche et développement. En cas d'allotissement, les décisions s'apprécient tous lots confondus de la même consultation. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
2	Passation et exécution des marchés subséquents aux accords-cadres, quel que soit leur montant. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
3	Passation et exécution des marchés conclus pour faire face à une urgence impérieuse, quel que soit leur montant. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
4	Conclusion des avenants sans incidence financière relatifs à tout marché. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
5	Décision de résilier tout marché. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**

Arrêté

Du Président

6	Composition et désignation des jurys prévus dans le code de la commande publique et intervenant pour les marchés relevant des attributions du Conseil déléguées au Président et décision d'indemnisation de leurs membres. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
7	Décision de conclure tout acte d'acquisition à titre onéreux ou gratuit, d'échanges de terrains ou d'immeubles destinés à l'usage ou à la réalisation des projets métropolitains, y compris ceux effectués dans le cadre des articles L. 3112-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques dès lors que le prix d'achat ou la soulte n'excède pas 250 000 € (prix hors frais, honoraires et taxes). **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
8	Décision relative aux procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique, y compris pour les procédures de biens en état d'abandon : décision de recourir à l'expropriation, demande d'ouverture d'enquêtes, d'arrêté de cessibilité, demande initiale ou demande de prorogation relative aux déclarations d'utilité publique et d'une manière générale, toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la procédure, y compris les décisions d'acquisition amiable lorsqu'elles sont possibles, à condition que celles-ci se fassent conformément au prix résultant de l'avis de l'autorité compétente de l'État prévu à l'article L. 1311-9 du code général des collectivités territoriales, ou à un prix inférieur. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
9	Décision d'indemnisation de tout chef de préjudice en relation avec les actes des deux points ci-dessus, y compris le versement des indemnités dues aux locataires et autres titulaires de droits réels dont les droits ont été éteints en application de l'article L. 222-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, que le transfert des droits de propriété ait eu lieu suite à une ordonnance d'expropriation ou dans le cadre d'une cession amiable. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
10	Décision : • d'établissement de servitude en faveur de la Métropole européenne de Lille ; • d'approbation de servitudes de toute nature sur les biens immeubles relevant de la propriété de la Métropole européenne de Lille. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**

Arrêté

Du Président

11	Décision de désaffectation ou de déclassement, décisions de classement, décisions de transfert de gestion des biens immeubles appartenant à la Métropole européenne de Lille et approbation des règlements d'utilisation des parties affectées à l'usage du public, décisions de déclassement par anticipation prévues à l'article L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques, décisions de modifier l'affectation des biens relevant du domaine public, décisions d'approbation des plans d'alignement et décisions de création ou modification d'une servitude d'utilité publique d'alignement. **À M. le Vice-Président Bernard GÉRARD** **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS** **dans leurs domaines respectifs de délégation** **résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
12	Décision de conclure tout acte de cession ou de transfert en pleine propriété de biens immeubles relevant du domaine privé de la Métropole européenne de Lille, dès lors que le prix de cession n'excède pas 250 000 € (prix hors frais, honoraires et taxes), y compris les cessions opérées au profit des titulaires de concessions d'aménagement. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
13	Décision de conclure tout acte de cession et d'acquisition de biens relevant du domaine public, sans déclassement préalable, avec l'État, les collectivités locales et leurs groupements ainsi que les établissements publics, conformément à l'article L. 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
14	Décision d'exercer, au nom de la Métropole européenne de Lille, le droit de préemption défini par le code de l'urbanisme. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
15	Décision d'exercer, au nom de la Métropole européenne de Lille, le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
16	Décision d'acquisition de biens fonciers agricoles, par exercice du droit de préemption dont est titulaire la SAFER en vertu de l'article L. 143-2 du code rural, dans les conditions de la délibération n° 07 C 0831 du 20 décembre 2007 et de la convention qui s'y rattache. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117002-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté
Du Président

17	Décision de changer l'affectation d'un bien préempté. **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS**
18	Décision de conclure, modifier, renouveler, retirer, résilier ou révoquer d'un commun accord pour une durée n'excédant pas douze ans : • tout bail, y compris avec transfert de droit réel ; • tout contrat d'occupation d'immeuble du domaine privé ; • toute convention de mise à disposition de biens meubles corporels ou immeubles, du domaine privé le cas échéant, que ces biens appartiennent à la Métropole européenne de Lille ou à des tiers. Cette délégation ne s'applique ni aux conventions d'occupation de logements d'hébergement temporaire visées par la délibération-cadre relative à la lutte contre l'habitat indigne en vigueur, ni aux conventions relatives aux points d'apport volontaire. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
19	Décision de conclure, modifier, renouveler, retirer, résilier ou révoquer d'un commun accord toute autorisation, toute convention d'occupation, ou de superposition d'affectation du domaine public, y compris avec transfert de droit réel, ou remise de biens et transfert de propriété, pour une durée n'excédant pas douze ans. Cette délégation ne s'applique pas aux conventions relatives aux points d'apport volontaire. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
20	Décision d'indemnisation dans le cadre des conventionnements visés aux deux points ci-dessus relevant du Président. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**

Arrêté

Du Président

21	Décision de souscrire les abonnements en fourniture d'eau, de gaz, d'électricité et autres fournitures non stockables relatifs aux biens occupés par la Métropole européenne de Lille. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
22	Décision de : • contractualiser en 2024 et en 2025 une ou plusieurs lignes de trésorerie pour les exercices 2025 et 2026 pour un montant global maximal de 100 000 000 €, basées sur les taux européens Euribor ou €STR ; • procéder en 2024 et en 2025 aux mobilisations et remboursements des emprunts revolving et lignes de trésorerie ; • procéder en 2024 et en 2025 à la contractualisation et à la mobilisation d'emprunts sous forme d'emprunts classiques y compris auprès de l'AFL, sous forme d'enveloppes pluriannuelles, et sous forme de financement direct de marché pour financer les investissements prévus au budget 2024 et qui seront prévus au budget 2025. Ces moyens de financement seront classés A1, B1 ou C1 selon la classification Gissler et devront être en phase avec la durée d'amortissement des investissements financés et, en tout état de cause, leur durée sera inférieure à 40 ans. Les primes et commissions relatives à ces prêts ne pourront pas excéder 2 % du capital souscrit ; • procéder en 2024 et en 2025 à des émissions de bons nominatifs ou instruments similaires régis par le droit français ou par le droit d'un autre État membre de l'Union européenne, et mettre en place la documentation nécessaire ; • procéder en 2024 et en 2025 à des remboursements anticipés d'emprunts, à des changements d'index (variables ou fixes), à des modifications du profil et de la périodicité de remboursement, à des réaménagements et refinancements, ces opérations ne pouvant aboutir qu'à des emprunts A1, B1 ou C1 selon la classification Gissler ; • procéder en 2024 et en 2025 à des transferts d'emprunt ou des cessions de créances ; • procéder en 2024 et en 2025 à des ouvertures de comptes de placement et à des actes de placement sur compte à terme ou compte de placement rémunéré sécurisés (capital garanti) auprès du Trésor français dans le cadre des dérogations à l'obligation de dépôt des fonds au Trésor ;

Arrêté

Du Président

	• procéder en 2024 et en 2025 à l'utilisation d'instruments financiers dans la limite de la classification Gissler A1, B1, C1 conformément à la délibération-cadre n° 20 C 0079 du 21 juillet 2020 et à la signature de la documentation s'y rapportant. **À M. le Vice-Président Dominique BAERT**
23	Décision de procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, conformément aux dispositions de l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales. **À M. le Vice-Président Dominique BAERT**
24	Décision de création, de modification et de clôture des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services. **À M. le Vice-Président Dominique BAERT**
25	Décision d'octroi des garanties d'emprunt et des transferts de garantie d'emprunt entre deux organismes, sollicitées ou accordées au titre du logement social, conformément aux dispositions de l'article L. 2252-2 du code général des collectivités territoriales et de la délibération-cadre relative aux garanties d'emprunt en vigueur. Seuls les prêts classés A1, B1 et C1 pourront être garantis. Les organismes HLM, SEM de logements et les organismes avec agrément ministériel MOI seront orientés vers la Caisse de garantie du logement locatif social pour la garantie des prêts PLAI. Cette dernière disposition ne s'applique pas à LMH (office public de l'habitat de la Métropole européenne de Lille) ainsi qu'aux organismes ayant atteint le plafond de garanties sur des PLAI auprès de la Caisse de garantie du logement locatif social. **À M. le Vice-Président Michel COLIN**
26	Décision d'autorisation de signature, pendant la durée du mandat, des engagements de garantie pris par la métropole européenne de Lille auprès de l'Agence France Locale dans les conditions définies par la délibération portant sur l'élargissement de périmètre d'adhésion et garantie en vigueur. **À M. le Vice-Président Dominique BAERT**

25-A-0067

Arrêté
Du Président

27	Décision de demande de financements ou de subventions auprès de tiers publics ou privés pour tout projet ou toute politique publique de la Métropole européenne de Lille et, le cas échéant, de signer les conventions afférentes. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
28	Décision de répondre à des appels à projets ou à manifestation d'intérêt auprès de tiers publics ou privés pour tout projet ou toute politique publique de la Métropole européenne de Lille et, le cas échéant, de signer les conventions afférentes. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
29	Décision d'acceptation de mécénats ou de parrainages et de signature des conventions afférentes. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
30	Décision de versement de compensation à la suite d'une saisie administrative à tiers détenteur réalisée à tort, dans la limite de 500 €. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
31	Décision d'attribution des aides individuelles aux particuliers, aux personnes morales et aux organismes agréés par l'État dans le cadre des dispositifs d'aide en matière d'habitat, d'hébergement, d'accueil de jour, de requalification des courées tels que définis par le Conseil, à l'exception des dispositifs fixés par délibérations-cadres. **À Mme la Vice-Présidente Anne VOITURIEZ**
32	Décision d'autoriser l'engagement de plafonnement de loyers avec ou sans travaux. **À Mme la Vice-Présidente Anne VOITURIEZ**

Arrêté

Du Président

33	Décision d'autorisation des agréments délivrés pour les programmes immobiliers en vue de la construction de logements locatifs intermédiaires, tels que définis par l'ordonnance n° 2014-159 du 20 février 2014. **À Mme la Vice-Présidente Anne VOITURIEZ**
34	Décision d'octroi des subventions relatives au fonds de solidarité pour le logement (FSL) aux associations concernées en ce qui concerne les mesures d'accompagnement logement ou de gestion locative adaptée. **À Mme la Vice-Présidente Marie TONNERRE**
35	Décision d'autorisation de signature des conventions de contributions des entreprises au titre du fonds de solidarité pour le logement (FSL). **À Mme la Vice-Présidente Marie TONNERRE**
36	Décision de signature de conventions avec des organismes de logement social pour la mise en œuvre du dispositif de bonus-malus dans le cadre des objectifs de relogement des ménages concernés par le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) conformément à la délibération-cadre en vigueur. **À Mme la Vice-Présidente Anne VOITURIEZ**
37	Décision d'intenter au nom de la Métropole européenne de Lille les actions en justice ou défendre la Métropole dans les actions intentées contre elle, sans aucune restriction, et ce devant toutes les juridictions ou instances compétentes. **à Mme la Vice-Présidente Hélène MOENECLAEY**
38	Décision de fixation des rémunérations et régler les frais honoraires : • des avocats : **À Mme la Vice-Présidente Hélène MOENECLAEY** • des notaires : **À M. le Vice-Président Patrick GEENENS** • des huissiers de justice, experts et médiateurs désignés par tout tribunal. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**

Arrêté

Du Président

	Décision de conclure les conventions d'honoraires à intervenir avec les avocats dans le cadre des précontentieux et contentieux. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur** Décision de conclure les conventions d'honoraires à intervenir avec les médiateurs et conciliateurs désignés dans le cadre des mécanismes contractuels de règlement amiable des litiges. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
39	Décision d'indemnisation et signature des protocoles d'indemnisation dans le cadre du dispositif d'accompagnement des commerçants et artisans tel qu'adopté par les délibérations-cadres du Conseil. **À M. le Vice-Président Michel COLIN**
40	Décision de sollicitation, au nom de la Métropole européenne de Lille, des services de l'État pour l'exercice du droit de préemption en vente publique d'œuvres d'art, conformément aux articles L. 123-1 et L. 123-2 du code du patrimoine. **À M. le Vice-Président Michel DELEPAUL**
41	Décision d'émettre tout avis aux sollicitations des communes pour l'octroi de dérogations au repos dominical dans les commerces de détail et ce dans les conditions fixées par la délibération du Conseil en vigueur. **À M. le Vice-Président Bernard HAESEBROECK**
42	Décision de procéder à l'enregistrement et au paiement des objets, dessins, brevets, droits d'auteur ou marques, quelles que soient leurs formes (verbales, figuratives, semi-figuratives, tridimensionnelle, de couleur et sonore), auprès de l'Institut national de la protection intellectuelle (INPI), de l'Office de l'Union européenne de la propriété intellectuelle (EUIPO) ou de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). **À Mme la Vice-Présidente Hélène MOENECLAEY**

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117002-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté

Du Président

43	Décision d'autorisation et de signature des contrats de cession de droits patrimoniaux (droits de reproduction, de représentation et d'adaptation) d'une œuvre propriété de la Métropole européenne de Lille ou d'un tiers à titre gratuit et des contrats de licence. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
44	Décision de lancement de jeux concours dans le cadre d'évènements et manifestations dont la Métropole européenne de Lille est organisatrice ou partenaire. **À Mme la Vice-Présidente Hélène MOENECLAEY**
45	Décision de saisir ou convoquer, préalablement à une décision du Conseil et lorsque les textes imposent que cette saisine ou convocation soit effectuée par l'assemblée délibérante : • le représentant de l'État dans le département ou la région, ainsi que tout représentant des services de l'État ; • tout organisme extérieur ; • toute commission chargée règlementairement de donner un avis. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
46	Décision de solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des projets métropolitains, notamment autorisations requises par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
47	Décision d'approuver les ventes de produits de toute nature provenant des voies de circulation et propriétés de la Métropole européenne de Lille, ainsi que des biens mobiliers, décisions de réforme et cessions à titre gratuit. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117002-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Arrêté
Du Président

48	Décision d'accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance. **À M. le Vice-Président Michel COLIN**
49	Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à des crémations : • conventions pour la crémation des restes mortels exhumés des sépultures reprises par les communes ; • conventions pour la crémation des pièces anatomiques d'origine humaine avec les établissements de soins ; • conventions pour la crémation des petits corps en cas de mort périnatale avec les établissements de soins ; • conventions pour la crémation des corps des donateurs à la science avec les facultés de médecine et les instituts de recherche. **À M. le Vice-Président Christian MATHON**
50	Décision de fixation du prix des produits de la vente des offices de tourisme, des musées métropolitains et des espaces naturels métropolitains. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**
51	Décision d'autorisation de signature des conventions de compensation financière avec des collectivités territoriales ou établissements publics visant à transférer certains droits et certains couts dans le cadre des procédures de mutation des agents. **À M. le Vice-Président Christian MATHON**
52	Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à des missions d'archéologie préventive au sens du livre V du code du patrimoine et de tout document afférent à ce type de mission. **À chacun des Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonctions en vigueur**

Arrêté
Du Président

53	Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à l'enfouissement des réseaux et décision de signature de ces conventions : • autorisation de la participation afférente lorsque les crédits sont prévus au budget ; • le cas échéant, perception des recettes associées. **À M. le Vice-Président Bernard GÉRARD**
54	Décision d'autorisation de reversement aux communes des participations d'Enedis de type R2 et article 8 telles que prévues aux contrats de concession de service public de distribution d'électricité, dans le cadre des travaux d'enfouissement de lignes basse tension et de rénovation d'éclairage public. **À M. le Vice-Président Bernard GÉRARD**
55	Décision de signer toute convention liée à l'implantation, la maintenance et la collecte de points d'apport volontaire destinés aux déchets ménagers et assimilés sur un terrain privé ou public. **À M. le Vice-Président Régis CAUCHE**

Article 3. En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM. les Vice-Présidents ou Conseillers métropolitains délégués, l'article afférent aux dispositions de l'arrêté de délégation de signature susvisé s'applique.

Article 4. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 5. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à M. le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du département du Nord.

10 MARS 2025

Le Président de la
Métropole européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
022

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
ID : 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR
Acte certifié exécutoire
Envoi préfecture le 19/03/2025
Retour préfecture le 19/03/2025
Publié le 20/03/2025

25-A-0068

Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille

DELEGATION DE FONCTIONS - VICE-PRESIDENTS ET CONSEILLERS METROPOLITAINS DELEGUES

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 25-A-0066 du 18 mars 2025 portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0593 du 26 décembre 2024 portant délégation de fonctions aux Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 11 relatif aux fonctions d'ordonnateur ;

Vu le décret n° 2014-90 du 3 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération n° 24-C-0349 du Conseil en date du 20 décembre 2024 portant élection des membres du Bureau de la Métropole européenne de Lille ;

Considérant qu'il convient d'actualiser l'arrêté de délégation de fonctions aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués en vigueur, en ce qui concerne les visas, afin de tenir compte des différents arrêtés de délégations du Président rendus exécutoires depuis la fin de l'année 2024 ;

ARRÊTE

Article 1. L'arrêté n° 24-A-0593 du 26 décembre 2024 est abrogé.

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté

Du Président

Article 2. Les fonctions reprises ci-après sont respectueusement déléguées à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués :

VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
1er VICE-PRÉSIDENT **Éric SKYRONKA**	**Sports - Métropole Citoyenne** Cette délégation comprend notamment : grands évènements et équipements sportifs, JO Paris 2024, filières sports, Conseil de développement, plateforme métropolitaine de services
2ème VICE-PRÉSIDENTE **Martine AUBRY**	**Attractivité et Rayonnement de la Métropole : Relations internationales et européennes - Eurométropole** Cette délégation comprend notamment : relations internationales, affaires européennes
3ème VICE-PRÉSIDENT **Bernard GÉRARD**	**Voiries - Qualité des espaces publics** Cette délégation comprend aussi : cavités souterraines, signalisation, enfouissement des réseaux, police du stationnement et de la circulation hors agglomération
4ème VICE-PRÉSIDENT **Gérard CAUDRON**	**Aménagement (hors parc d'activité) et ville renouvelée (hors géographie prioritaire)**
5ème VICE-PRÉSIDENT **Sébastien LEPRÊTRE**	**Mobilités, transports publics** Cette délégation comprend notamment : schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT), transport de marchandises, sécurité et contrôle d'accès, aménagement et gouvernance des gares, modes doux, stationnement, plan de déplacement urbains, accessibilité PMR, écobonus mobilité, ZFE, électromobilité, canal Seine-Nord, navettes fluviales
6ème VICE-PRÉSIDENTE **Charlotte BRUN**	**Climat, Transition écologique et Énergie** Cette délégation comprend notamment : plan climat-air-énergie territorial (PCAET), maitrise de la demande électrique, réseaux d'énergie, charte de végétalisation, santé environnementale (lutte contre les pollutions), bureau des temps

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

MEL
MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Arrêté
Du Président

VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
7ème VICE-PRÉSIDENT **Dominique BAERT**	**Finances** Cette délégation comprend notamment : budget, gestion de la dette, contractualisation (contrat de plan État-Région, programmes opérationnels), commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC), fonds européens, commission intercommunale des impôts directs (CIID) **Politique de la ville (géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités** Cette délégation comprend notamment : programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés (PMRQAD), nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU), contrat de ville
8ème VICE-PRÉSIDENT **Francis VERCAMER**	**Aménagement du territoire - Stratégie d'urbanisme** Cette délégation comprend notamment : PLUi, RLPi, service instructeur métropolitain, lien avec le SCOT, ADULM
9ème VICE-PRÉSIDENT **Bernard HAESEBROECK**	**Économie - Recherche - Enseignement supérieur - Numérique** Cette délégation comprend notamment : gouvernance économique, rebond industriel, aides économiques, commerce, artisanat et économie de proximité, plan de relance, économie sociale et solidaire, filières d'excellence, capitale mondiale du design, filière numérique
10ème VICE-PRÉSIDENTE **Anne VOITURIEZ**	**Logement et Habitat** Cette délégation comprend notamment : programme local de l'habitat (PLH), hébergement d'urgence, production et réhabilitation de logements, Lille Métropole Habitat (LMH)
11ème VICE-PRÉSIDENT **Régis CAUCHE**	**Propreté de l'espace public - Prévention, collecte, traitement, tri et valorisation des déchets** Cette délégation comprend notamment : économie circulaire, centre de valorisation organique (CVO), centre de valorisation énergétique (CVE), schéma directeur des déchets ménagers, propreté de l'espace public, prévention, collecte, traitement, tri et valorisation des déchets

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

MEL
MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Arrêté
Du Président

VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
12ème VICE-PRÉSIDENTE **Hélène MOENECLAEY**	**Vie institutionnelle - Communication Gouvernance, territoires** Cette délégation comprend notamment : conférence métropolitaine des maires, contrats de projets, coopérations inter-territoriales et transfrontalières, schéma de coopération transfrontalière, antenne territoriale décentralisée, mutualisation
13ème VICE-PRÉSIDENT **Alain BÉZIRARD**	**Politique de l'eau et de l'assainissement** Cette délégation comprend notamment : veille sanitaire et écologique, police de l'assainissement, veille hydrologique et métrologique, stations d'épuration, défense extérieure contre l'incendie
14ème VICE-PRÉSIDENT **Jean-François LEGRAND**	**Agriculture et espaces naturels** Cette délégation comprend notamment : stratégie alimentaire, ruralité, circuits courts, bio, voies d'eau, trame verte et bleue, espaces naturels métropolitains (ENM), cours d'eau domaniaux, relation avec le monde agricole, métropole nourricière
15ème VICE-PRÉSIDENTE **Doriane BÉCUE**	**Emploi, insertion et lutte contre la pauvreté**
16ème VICE-PRÉSIDENT **Matthieu CORBILLON**	**Parcs d'activités et Immobilier d'entreprises - Urbanisme commercial - Aménagement économique**
17ème VICE-PRÉSIDENT **Michel DELEPAUL**	**Culture et Tourisme** Cette délégation comprend notamment : grands évènements culturels, tourisme d'affaires, Hello Lille
18ème VICE-PRÉSIDENT **Patrick GEENENS**	**Stratégie et action foncière et patrimoniale de la Métropole** Cette délégation comprend notamment : patrimoine métropolitain (hors patrimoine affecté aux services métropolitains), valorisation et stratégie foncière, gestion et préservation du patrimoine architectural et urbain, liens avec l'EPF et la SAFER

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Arrêté

Du Président

VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
19ème VICE-PRÉSIDENT **Christian MATHON**	**Gestion des ressources humaines et Administration** Cette délégation comprend notamment : gestion des ressources humaines et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, diversité, dialogue social, responsabilité sociale de la collectivité, moyens généraux de l'administration (dont la gestion du patrimoine affecté aux services métropolitains), sécurité des bâtiments, crématoriums, archives, commande publique, achats
20ème VICE-PRÉSIDENT **Michel COLIN**	**Contrôle et gestion des risques, certification et transparence des comptes** Cette délégation comprend notamment : contrôle de gestion, évaluation et coordination des politiques publiques, assurance, prévention des conflits d'intérêts, analyse des tiers, garanties d'emprunt, contrôle analogue, Stade Pierre Mauroy (finances et contrat de partenariat hors évènements)

CONSEILLER METROPOLITAIN DÉLÉGUÉ	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
1er CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ **Dominique LEGRAND**	**Aménagement numérique du territoire** Cette délégation comprend notamment : couverture fibre et mobile
2ème CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE DÉLÉGUÉE **Marie TONNERRE**	**Jeunesse - Fonds de solidarité logement** Cette délégation comprend notamment : fonds d'aide aux jeunes
3ème CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE DÉLÉGUÉE **Stéphanie DUCRET**	**Sécurité et prévention de la délinquance - Politique de vidéoprotection - Plan métropolitain de sauvegarde** Cette délégation comprend notamment : police métropolitaine des transports et de l'environnement (PMTE)
4ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ **Patrick DELEBARRE**	**Gens du voyage - Aménagement et gestion des aires d'accueil**

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Arrêté
Du Président

CONSEILLER METROPOLITAIN DÉLÉGUÉ	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
5ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ **Alain BLONDEAU**	**Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)**
6ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ **Alain CAMBIEN**	**Président de la CAO / CCS n° 1 : "Espaces publics - Voirie - Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI) - Mobilité et accessibilité - Transport publics - Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics"**
7ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ **Didier DUFOUR**	**Président de la CAO / CCS n° 2 : "Écologie urbaine (hors Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI)) - Aménagement du territoire et urbanisme - Logement, politique de la ville et jeunesse - Développement économique - Emploi - Recherche - Insertion - Gouvernance et Administration - Finances - Évaluation des politiques publiques - Contrôle de gestion - Rayonnement de la Métropole"**

Article 3. En cas d'absence ou d'empêchement du conseiller métropolitain en charge de la présidence de l'une ou l'autre commission d'appel d'offres et de concession de service, celui-ci est suppléé selon l'ordre de priorité suivant :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE CONCESSION DE SERVICE	PRÉSIDENT CAO ET CCS	SUPPLÉANCE
Commission d'appel d'offres et de concession de service n° 1 : "Espaces publics - Voirie - Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI) - Mobilité et accessibilité - Transport publics - Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics"	Représentant de M. le Président : Alain CAMBIEN	Didier DUFOUR

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250318-lmc100000117003-AR - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté
Du Président

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE CONCESSION DE SERVICE	PRÉSIDENT CAO ET CCS	SUPPLÉANCE
Commission d'appel d'offres et de concession de service n° 2 : "Écologie urbaine (hors Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI)) - Aménagement du territoire et urbanisme - Logement, politique de la ville et jeunesse - Développement économique - Emploi - Recherche - Insertion - Gouvernance et Administration - Finances - Évaluation des politiques publiques - Contrôle de gestion - Rayonnement de la Métropole"	Représentant de M. le Président : Didier DUFOUR	Alain CAMBIEN

Article 4. Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués désignés à l'article 2 sont habilités, sous la surveillance et la responsabilité de M. le Président, en ce qui concerne leurs délégations de fonctions respectives :

- À prendre toute initiative pour l'instruction et la préparation des dossiers dans leur domaine de compétence, en liaison avec l'ensemble des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;
- À signer les actes, contrats, certificats, pièces de toute nature, extraits et copies conformes de documents, ainsi que les bons de commande, relevant de leur domaine de délégation ;
- À opposer la prescription quadriennale dans leur domaine de compétence.

Article 5. Sous la surveillance et la responsabilité de M. le Président, délégation de signature est accordée à M. Dominique BAERT, Vice-président, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à M. Michel COLIN, Vice-président, pour exercer toute action et prendre tout acte visés à l'article 11 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 et relatifs aux fonctions d'ordonnateur ;

Article 6. En application des articles 5 et 6 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsque les Vice-présidents et conseillers titulaires d'une délégation de signature estiment se trouver en situation de conflit d'intérêts, ils en informent le Président de la Métropole européenne de Lille par écrit, en précisant la teneur des questions

Arrêté

Du Président

pour lesquelles ils estiment ne pas devoir exercer leurs compétences. Un arrêté du Président de la Métropole européenne de Lille déterminera, en conséquence, les questions pour lesquelles la personne intéressée doit s'abstenir d'exercer ses compétences ;

Article 7. En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM. les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués, l'article afférent aux dispositions de l'arrêté de délégation de signature susvisé s'appliquent ;

Article 8. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 9. M. le Directeur général des services et le M. le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à M. le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du département du Nord.

18 MARS 2025

Le Président de la
Métropole européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
ID : 059-200093201-20250319-lmc100000117005-AI
Acte certifié exécutoire
Envoi préfecture le 19/03/2025
Retour préfecture le 19/03/2025
Publié le 20/03/2025

25-A-0087

Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille

ECOBONUS - DISPOSITIF "CHANGER ÇA RAPPORTE" - AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS (ASP) - ARRETE D'ATTRIBUTION MODIFICATIF N°4 - PERIODE 2024/2025

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0591 du 26 décembre 2024, modifié par les arrêtés n°25-A-0003 du 10 janvier 2025 et n° 25-A-0040 du 18 février 2025, portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0593 du 26 décembre 2024 portant délégation de fonctions aux Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu la délibération n° 18 C 0524 du 15 juin 2018 autorisant le lancement d'une procédure de dialogue compétitif pour la mise en œuvre du projet ECOBONUS "Péage inversé" ayant pour objet la mise en place d'un programme d'incitation au changement de comportements de mobilité en vue de diminuer la congestion sur les axes structurants de la métropole européenne de Lille (MEL) ;

Vu la notification du marché à la Société Anonyme WORLDLINE en date du 14 juin 2022 pour un montant de 11 330 648,29 € HT sur l'ensemble des tranches ;

Vu la décision directe n° 22-DD-0503 du 29 juin 2022 autorisant le transfert à la Société par Actions Simplifiées (SAS) WORLDLINE France par avenant n° 1 notifié le 9 août 2022 ;

Vu la délibération n° 22-C-0394 du 16 décembre 2022 autorisant, d'une part, la signature de l'avenant n° 2 avec la société WORLDLINE pour tenir compte de la suppression des prestations liées aux récompenses et ramenant le montant du marché à 8 812 114,43 € HT et d'autre part, la signature de la convention de mandat avec l'Agence de Services et de Paiements (ASP) afin qu'elle puisse assurer le versement des récompenses auprès des participants ;

Vu la délibération n° 23-C-0073 du 14 avril 2023 autorisant, d'une part, la signature de l'avenant n°3 avec la société WORLDLINE afin de prolonger le marché de trois mois et de permettre l'interfaçage avec l'ASP et portant le montant du marché à

Acte certifié exécutoire - Télétransmision 059-200093201-20250319-lmc100000117005-AI - Envoi préfecture le 19/03/2025

Arrêté

Du Président

9 187 094,43 € HT et, d'autre part, d'adopter le règlement relatif aux règles d'éligibilité, de sélection et d'attribution des récompenses ;

Vu la décision directe n° 24-DD-0175 du 12 mars 2024 autorisant la signature de l'avenant n°4 avec la société WORLDLINE afin d'affermir la tranche optionnelle n°1 (A25 et RN41) ;

Vu la convention de mandat signée le 19 juillet 2023 entre l'ASP et la MEL relative au paiement des récompenses du dispositif "Changer ça rapporte" pour le compte de la MEL ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0563 du 14 novembre 2024 arrêtant la liste des participants au programme au titre de l'année 2024 pour permettre le versement des récompenses par l'ASP ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0578 du 18 décembre 2024 arrêtant la liste modificative et complémentaire des participants au programme "Changer ça rapporte" sur la tranche optionnelle n°1 pour l'année 2024 ;

Vu les arrêtés n° 25-A-0009 du 20 janvier 2025, n° 25-A-0049 du 21 février 2025 arrêtant les listes modificatives et complémentaires des participants au programme "Changer ça rapporte" sur la tranche optionnelle n°1 pour la période 2024/2025 ;

Considérant que, dans le cadre des contrôles relevant de l'ASP pour procéder au paiement de l'aide au bénéficiaire après ordonnancement, un arrêté attributif global annuel mentionnant les noms, prénoms, dates de naissance, adresses des bénéficiaires doit être adressé par la MEL ;

Considérant l'évolution de la liste des participants au programme "Changer ça rapporte" suite, d'une part, à des modifications d'informations personnelles et, d'autre part, à des participants nouvellement inscrits ;

ARRÊTE

Article 1. La liste modificative et complémentaire des participants au programme "Changer ça rapporte" sur la tranche optionnelle n°1 pour la période 2024/2025 est jointe au présent arrêté ;

Article 2. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Arrêté

Du Président

Article 3. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Vice-président délégué

Le 19/03/2025

Sébastien LEPRETRE

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE 025